

La consécration eucharistique d'après quelques auteurs grecs et syriens

In: Échos d'Orient, tome 13, N°85, 1910. pp. 321-324.

Citer ce document / Cite this document :

Salaville Sévérien. La consécration eucharistique d'après quelques auteurs grecs et syriens. In: Échos d'Orient, tome 13, N°85, 1910. pp. 321-324.

doi : 10.3406/rebyz.1910.3875

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1910_num_13_85_3875

LA CONSÉCRATION EUCHARISTIQUE

D'APRÈS QUELQUES AUTEURS GRECS ET SYRIENS

On sait que saint Jean Chrysostome attribue formellement la consécration eucharistique aux paroles du Sauveur : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang », prononcées par le prêtre au nom de Jésus-Christ. Ce sont ces paroles, dit-il, qui transforment les éléments offerts sur l'autel. C'est le Christ lui-même qui opère le miracle de la transsubstantiation, le prêtre ne fait que le représenter (1). La doctrine du grand docteur sur ce point est trop claire pour n'être pas l'expression d'une croyance déjà traditionnelle avant lui.

L'on aurait tort, d'ailleurs, de croire que son témoignage est resté isolé. Les affirmations analogues ne sont pas rares chez les écrivains postérieurs, tant chez les Grecs que chez les autres Orientaux. Nous nous bornerons aujourd'hui à citer Sévère d'Antioche et quelques auteurs syriens. On n'ignore pas que les liturgies syriennes possèdent des formules d'épiclese très explicites après le récit de la Cène. La précision avec laquelle ces écrivains attribuent la consécration aux paroles du Christ n'en est que plus remarquable. Pour ne pas m'exposer aux inexactitudes de la paraphrase, je citerai le plus souvent la traduction latine d'Assemani.

Mais, avant d'aborder ces Syriens postérieurs, je demande au lecteur la permission de lui mettre sous les yeux quelques textes du grand Syrien du iv^e siècle, saint Jean Chrysostome, moins connus que le passage classique des deux homélies sur la trahison de Judas. Ils auront l'avantage de montrer que la doctrine de la consécration par les paroles de Notre-Seigneur n'est pas, dans le grand doc-

teur oriental, une affirmation faite en passant, mais un enseignement très ferme auquel il revient à plusieurs reprises et contre lequel l'ingéniosité même d'un Cabasilas est entièrement impuissante.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

Dans la cinquantième homélie sur l'évangile de saint Mathieu, Chrysostome énonce la théorie que Jésus-Christ est le ministre principal des sacrements. Après l'avoir affirmé pour le baptême, il l'affirme aussi pour l'Eucharistie, et ajoute par manière d'explication :

Ne l'entendez-vous pas (le Christ) parler lui-même à l'autel par la bouche des évangélistes ?

Croyez donc que c'est ici (à l'autel) la même cène que celle où Jésus-Christ était assis avec ses apôtres. Il n'y a aucune différence entre les deux. On ne peut dire que ce soit un homme qui fasse celle-ci, au lieu que Jésus-Christ a fait celle-là; mais c'est le même Christ qui fait l'une et l'autre (1).

Cette pensée reparaît dans la quatre-vingt-deuxième homélie :

Ce n'est point la puissance des hommes qui agit sur ces choses que l'on offre sur le saint autel. Jésus-Christ, qui opéra autrefois ces merveilles dans la cène qu'il fit avec ses apôtres, est le même qui les opère encore maintenant. Nous, nous tenons lieu de ministres, mais c'est lui qui sanctifie les offrandes et qui les transforme. Ce banquet sacré auquel vous assistez est le même que celui auquel assistèrent les apôtres; et il n'y a rien de moins en celui-ci qu'en celui-là, puisqu'il n'est pas vrai de dire que c'est un homme qui fait

(1) *De prodizione Judæ*, hom. I et II, n. 6; *P. G.*, t. XLIX, col. 380, 389. Voir ce texte cité dans mon article *l'Epiclese d'après saint Jean Chrysostome* (*Echos d'Orient*, t. XI, 1908, p. 102).

(1) *In Matth.* hom. L., al. LI, 3; *P. G.*, t. LVIII, col. 507: καὶ φωνῆς ἀκούεις, φεγγομένου αὐτοῦ διὰ τῶν εὐαγγελιστῶν.

celui-ci, au lieu que ce fut Jésus-Christ qui fit celui-là, mais que c'est véritablement lui-même qui fait celui-ci comme il a fait l'autre (1).

Enfin, dans la deuxième homélie sur la seconde épître à Timothée, Chrysostome s'exprime avec plus d'insistance encore :

L'oblation est la même, qu'elle soit faite par le premier venu, ou par saint Paul et saint Pierre. Celle que le Christ donna autrefois à ses disciples était la même que celle que célèbrent aujourd'hui les prêtres. Celle-ci n'est en rien inférieure à celle-là, parce que ce ne sont pas les hommes qui la sanctifient, mais celui-là même qui sanctifia la première. *Les paroles que Dieu prononça alors sont les mêmes que celles que le prêtre prononce encore maintenant; l'oblation est donc aussi la même....* Donc le corps de Jésus-Christ est ici comme il était là. Celui qui s'imagine qu'il y a ici quelque chose de moins qu'il n'y avait là, celui-là ne sait pas que le Christ est encore présent, et que c'est toujours lui qui opère (2).

SÉVÈRE D'ANTIOCHE († 538).

Sévère d'Antioche, dont la critique est en train de réhabiliter l'orthodoxie, fut un écrivain des plus féconds et un théologien des plus remarquables. L'original grec de ses nombreux ouvrages est perdu, mais ils se sont conservés en traduction syriaque et ont exercé une influence considérable. C'est dans une lettre au diacre Misaël, écrite après son bannissement (518), que nous trouvons son enseignement le plus précis au sujet de la consécration eucharistique.

Ce n'est pas le célébrant qui, usant comme d'une puissance qui lui appartient en propre, change le pain au corps du Christ et le calice de bénédiction en son sang, mais *c'est la vertu divine et efficace des paroles* que le Christ, auteur du sacre-

ment, a ordonné de prononcer sur les éléments offerts. Le prêtre qui se tient à l'autel n'y remplit que la fonction d'un simple ministre : *prononçant les paroles comme en la personne du Christ*, et, reportant l'action qu'il accomplit au temps où le Sauveur institua le sacrifice en présence de ses disciples, il dit sur le pain : « Ceci est mon corps, qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi. » Sur le calice il prononce ces mots : « Ce calice est le Nouveau Testament en mon sang qui est répandu pour vous. » Ainsi donc, c'est le Christ qui continue à offrir le sacrifice, et la puissance de ses divines paroles sanctifie les éléments qui sont apportés pour être transformés en son corps et en son sang (1).

JACQUES D'EDESSE († 708).

On a dit de Jacques d'Edesse qu'il « domine les auteurs de son époque autant par l'étendue et la variété de ses connaissances scientifiques que par son talent de littérateur » (2). C'est dire qu'il est, comme Sévère d'Antioche, un écrivain tout à fait représentatif, dont le témoignage a une importance spéciale. Or, il est, lui aussi, favorable à l'efficacité consécrationnaire des paroles de l'institution. Voici, d'après la traduction de Joseph Assemani, un passage qui nous livre la pensée du savant métropolitain d'Edesse et qui nous a été conservé par le célèbre Abulfarage ou Bar-Hebræus (1226-1286) dans son nomocanon syriaque. Le document complet est un chapitre canonique, différent de la lettre au prêtre Thomas, mais indiquant, comme cette dernière, l'ordre des rites de la messe. Arrivé au *Sanctus*, il continue en ces termes :

Deinde dispensationem Domini commemorat et largitionem mysteriorum, et signat super oblationem tres cruces et

(1) *In Matth. hom.* LXXXII, 5; *P. G.*, t. LVIII, col. 744. Ὁ τότε ταῦτα ποιήσας ἐν ἐκείνῳ τῷ δεῖπνῳ, οὗτος καὶ νῦν αὐτὰ ἐργάζεται. Ἡμεῖς ὑπηρετῶν τάξιν ἐπέχομεν ὁ δὲ ἀγιάζων αὐτὰ καὶ μετασκευάζων αὐτός.

(2) *In II Tim.*, hom. II, 4; *P. G.*, t. LXII, col. 612. Ὡσπερ γὰρ τὰ ῥήματα, ἅπερ ὁ Θεὸς ἐφθέγγετο, τὰ αὐτὰ ἴσθιν, ἅπερ ὁ ἱερεὺς καὶ νῦν λέγει.

(1) E. W. BROOKS, *The Sixth Book of the select letters of Severus, Patriarch of Antioch*. Londres, 1904, t. II, p. 238.

(2) RUBENS DUVAL, *La littérature syriaque*, Paris, 1899, p. 376.

tres super calicem, « et quasi ex ore Domini dicit » : « Estote facientes memoriam meam », et respondent : « Memores sumus. » (1)

Si le prêtre dit au nom du Christ, *quasi ex ore Domini*, la formule finale du récit évangélique de la Cène : « Faites ceci en mémoire de moi », il est clair qu'il a dû prononcer également *in persona Christi* les paroles précédentes : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang » ; et nous sommes autorisés à prêter sur ce point à Jacques d'Edesse la doctrine de Sévère d'Antioche. Si, après s'être exprimé dans les termes qu'on vient de lire, Jacques d'Edesse mentionne la prière faite par le prêtre « *ut adveniat Spiritus Sanctus et perficiat Eucharistiam* » (2), il ne faudra pas voir là une contradiction, mais seulement donner à l'expression *perficere Eucharistiam* une signification spéciale. Cette signification, nous prions le lecteur de nous en faire crédit jusqu'à ce que des commentaires liturgiques plus développés, comme ceux de Denys Bar-Salibi († 1171), nous donnent bientôt l'occasion de l'exposer en détail. On peut provisoirement entendre cette locution d'une sorte de *parachèvement* de la consécration opéré par l'épiclesse, sauf à réserver les nuances d'idée que suppose cette théorie.

La lettre de Jacques d'Edesse au prêtre Thomas sur la liturgie, pour être un peu moins explicite que le passage cité par Bar-Hebræus, n'en paraît pas moins insinuer la même doctrine de la consécration par les paroles de Notre-Seigneur. Qu'on en juge :

Et paucis quidem verbis (la préface) totum divinæ gratiæ scopum commemorat (sacerdos), videlicet primo hominis crea-

tionem, deinde ejusdem redemptionem, postremo dispensationem, quam pro nobis subiit Christus dum propter nos passus est. Huc enim tota liturgia spectat, ut quæ Christus pro nobis gessit, commemoremus et dicamus. (1)

Cette *dispensatio*, qui vient après l'action de grâces pour la création et la rédemption, n'est autre que le récit de la Cène renfermant les paroles du Sauveur. Or, Jacques d'Edesse affirme très clairement que ce récit est le centre de toute la liturgie : *huc enim tota liturgia spectat*. Le mot syriaque traduit par *liturgia* est *kurobbo*, équivalent de *anaphora* (2). Toute l'anaphore vise donc à nous faire commémorer et répéter — évidemment *quasi ex ore Domini* — ce que Notre-Seigneur a fait pour nous la veille de sa passion en instituant l'Eucharistie.

JEAN DE DARA (IX^e S.).

Jean, évêque monophysite de Dara, à qui Denys de Tellmahré dédia son *Histoire* (3), a laissé, entre autres écrits théologiques, un traité sur le sacerdoce. Voici, d'après la traduction latine, comment il expose le rite de la consécration :

Incipit autem qui ministrat, et repetit preces deificas, corpus scilicet efficientes et sanguinem Dei; preces vero deificæ sunt quæ a pontificibus laudatæ sunt et mysticis ministeriis insertæ secundum Evangelium et apostolum. Evangelium enim dicit : « Accepit Jesus panem, et benedixit, etc. » Apostolus autem : « Dominus noster Jesus illa nocte qua tradebatur, accepit panem et dixit : Hoc est corpus meum. » (4)

Rien de plus clair. Les paroles consécratoires, ce sont les paroles rapportées

(1) ASSEMANI, *Op. et loc. cit.*

(2) BRIGHTMAN, *Eastern Liturgies*. Oxford, 1896, p. 492, ligne 7, et p. 579.

(3) R. DUVAL, *op. cit.*, p. 390.

(4) *Comment. in c. II eccles. hierarch. S. Dionysii*, dans PETRUS BENEDICTUS (PIERRE MOUBARAK), *Antirrheticon alterum adversus R. P. Lebrunum*, c. XI, ad calcem oper. syr. S. Ephræmi, t. II, p. 48. Cf. LAMY, *Dissertatio de Syrorum fide et disciplina in re eucharistica*. Louvain, 1859, p. 36.

(1) *Ecclesiæ Antiochenæ Syrorum Nomocanon a Gregorio Abulpharagio Bar Hebræo syriace compositus et a Josepho Aloysio Assemano in latinam linguam conversus*, c. IV, de oblacione, sectio VII, De perfectione mysteriorum sanctorum. (MAI, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. X, p. II, p. 26.)

(2) S. ASSEMANI, *Bibliotheca orientalis*, t. I, p. 482.

par les évangélistes et par saint Paul :
« Ceci est mon corps, ceci est mon sang. »

EBEDJÉSU BAR-BERIKA († 1318).

Ebedjésu Bar-Berika est un des derniers écrivains de la littérature nestorienne. D'abord évêque de Singar et du Beit-Arbayé (ou Tour-Abdin), il fut élevé, vers 1290, au siège métropolitain de Nisibe et d'Arménie : d'où le nom de *Ebedjesus Sobensis* qu'on lui donne souvent, *Soba* désignant la ville de Nisibe. Il composa de nombreux écrits dont il nous a lui-même laissé la liste à la fin de son précieux catalogue d'ouvrages nestoriens, aujourd'hui en partie disparus. Assemani fait grand éloge de son érudition et de son style (1). Une de ses œuvres principales est un livre de théologie nestorienne intitulé : *La perle de la vérité de la religion chrétienne*, divisé en cinq sections qui traitent de Dieu, de la création, de la vie chrétienne, des sacrements de l'Eglise et des signes du monde futur. Au chapitre v du traité des sacrements, il expose la doctrine du sacrifice de la messe. Après avoir rappelé les paroles du Sauveur, que le prêtre répète à l'autel : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang.... Faites ceci en mémoire de moi », il ajoute :

C'est donc par ce précepte du Seigneur que le pain est changé en son corps sacré et le vin en son précieux sang.... Il (Jésus-Christ) a pris pour matière le froment et le vin, parce qu'ils ont une grande affinité avec le corps et le sang. Quant à la forme, il la donne par sa parole vivante et par la descente du Saint-Esprit (2).

(1) « *Eam eruditionis famam tum apud sectarios suos, tum apud reliquos Syros, obtinuit, ut nemo alius sermone syriaco tam soluta quam vincula numeris oratione elegantius scripsisse existimetur. Et quidem doctoribus syris Ephraëmo, Isaaco et Jacobo comparandus esset, nisi dicendi copiam, styli nitorem, sacram denique eruditionem, Nestorianorum erroribus contaminasset.* » ASSEMANI, *Bibliotheca orientalis*, t. III, p. 325.

(2) *Hoc itaque præcepto dominico mutatur panis in sanctum ejus corpus et vinum in pretiosum ejus sanguinem... Tradidit porro illud in*

Point n'est besoin d'insister. Ce n'est pas seulement *en vertu* du commandement donné par le Christ de renouveler la Cène que s'accomplit la consécration : c'est par ce commandement même, c'est-à-dire par ses propres paroles. Sans doute, la descente du Saint-Esprit est mentionnée ici comme dans un grand nombre de textes d'Orient ou d'Occident, mais tout nous induit à penser que c'est pour indiquer, si je puis dire, le *comment* du mystère, et nullement pour attribuer à l'épîclèse l'efficacité consécatoire déjà réalisée, de l'aveu de notre auteur, par les paroles de l'institution.

*
**

Les nombreux manuscrits syriaques encore inédits nous réservent sans doute une plus abondante moisson de textes en faveur de la doctrine catholique de la consécration par les paroles du Sauveur. On peut espérer, par exemple, en trouver d'autres dans l'œuvre considérable de Sévère d'Antioche. Mais ceux qu'on vient de lire nous ont paru dignes d'être mis sous les yeux de tous ceux qui s'intéressent à la question de l'épîclèse. Ils aideront, croyons-nous, à la résoudre autrement que ne le font la plupart des théologiens de l'Eglise orientale orthodoxe et certains autres dissidents, anglicans ou vieux-catholiques. Ils aideront aussi, tout comme la doctrine très claire de saint Jean-Chrysostome, à comprendre et à expliquer d'autres textes, moins précis et plus nuancés, où l'on a souvent tort, à notre avis, de ne voir que l'épîclèse.

S. SALAVILLE.

Constantinople.

*materia tritici et vini, quia valde affinia sunt sanguini et corpori. Speciem autem, hoc est « formam », tribuit « in vivo verbo suo et in illapsu spiritus sancti ». Liber Margaritæ de veritate christianæ religionis, tract. IV, Consideratio de sacramentis Ecclesiæ, c. v de oblatione, dans MAI, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. X, p. 333, 358-359.*